

COMMUNE DE MALBOSC

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 25 MARS 2019

L'an deux-mille-dix-neuf, le lundi vingt-cinq mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune convoqué le dix-huit mars deux-mille-dix-neuf s'est réuni à la salle de la Mairie de MALBOSC, sous la présidence de Monsieur Michel PIALET, Maire.

Présents : Michel PIALET, Evelyne AGNIEL, Christian MANIFACIER, Maud CLAVEL, Michel RISSE, Paul KELLER

Absents : Michel DURAND-GASSELIN (procuration à Michel RISSE), Chantal MEBREK (procuration à Maud CLAVEL)

Secrétaire de séance : Maud CLAVEL

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 février 2018

Adopté à l'unanimité

Compte administratif 2018

La clôture du budget 2018 fait apparaître un solde positif en investissement et en fonctionnement.

Adopté à l'unanimité, en l'absence du maire

3 taxes

Les taux resteront inchangés. Pour rappel, le taux de la taxe sur le foncier bâti est de 8,62%, celui de la taxe sur le foncier non-bâti de 97,71% et celui de la taxe d'habitation de 16,35%.

Adopté à l'unanimité

Budget 2019

Le budget de fonctionnement s'élève à 263 966,44€. Le budget d'investissement s'élève à 148 272,26€.

Les principaux travaux prévus sont : la rénovation du système d'assainissement du camping, l'accessibilité des bâtiments publics, la rénovation du chauffage de la salle des fêtes, des travaux sur la voirie et la mise en place de la signalétique pour l'adressage.

Adopté à l'unanimité

Subvention aux associations

Resto du cœur de l'Ardèche : 150€

Resto du cœur du Gard:150€

Foyer du collège de Bessèges et foyer du collège des Vans : 50€/enfant

Foyer de la maison de secours de Bessèges : 100€

Foyer de la maison de retraite Silhol de Bessèges : 100€

Foyer de l'hôpital de Saint-Ambroix : 100€

Foyer de l'hôpital des Vans : 100€

Vivre chez soi : 100€

Sol ré mi : 150€

L'aide aux associations locales se fait sous la forme de prestations.

Il est également rappelé que les familles peuvent être aidées pour les voyages scolaires à hauteur de 25€/nuitée et que l'enveloppe secours d'urgence est également reconduite.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

– AEP de Sabuscles

M. le maire a reçu une copie du courrier envoyé par le président de l'association des usagers de l'eau de Sabuscles au SISPEC au sujet du projet d'adduction d'eau du hameau.